

N/Réf. : SM/AD/KD
Décision n° : 0208/2024

Objet : Marché de travaux pour l'aménagement de jardins familiaux pour la ville du Teich

DÉCISION MUNICIPALE

La Maire de la Commune du Teich,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 sus visé,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°1006059 du 19 mars 2024,

Vu l'avis publié au BOAMP n°24-32744 le 19 mars 2024,

Décide de conclure un marché de travaux avec l'entreprise BRETTESS PAYSAGE SAS - 1 Passe de Berganton - CS70074 - 33701 Mérignac, pour un montant de 163 000 € HT, soit 195 600 € TTC.

A Le Teich, le 27 mai 2024

Karine DESMOULIN

Maire



